



Secteur québécois des plantes fourragères

Planification stratégique 2012-2017

Soutenir le Québec fourrager

Apporter performance, rentabilité, qualité et durabilité à l'agriculture québécoise

21 Février 2012

Réalisé grâce à une aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation accordée en vertu du Programme de soutien aux stratégies sectorielles de développement

**Ministère
de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation**
Québec 

 Agriculture et
Agroalimentaire Canada Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada 

Avant-propos

Table des matières

- 1 Avant-propos
- 2 Le secteur québécois des plantes fourragères
- 3 Le contexte et les enjeux stratégiques du secteur
- 10 Des enjeux stratégiques interpellant
- 11 La stratégie de développement du secteur
- 12 Le plan de mise en œuvre
- 16 Résultats attendus
- 17 Remerciements

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

En 2009, le Conseil Québécois des Plantes Fourragères (CQPF) produisait le portrait du secteur des plantes fourragères au Québec. Un portrait en partie statistique, mais surtout tracé grâce à des rencontres avec les intervenants du milieu et des groupes de producteurs. Il en a été dépeint un secteur important mais pris pour acquis, peu présent sur l'échiquier agroalimentaire québécois et pourtant... tous s'entendaient pour dire que l'on devait faire mieux. Ce constat interpelle tous les acteurs du secteur.

Au printemps 2011, le CQPF a initié une démarche concertée visant à préparer le plan stratégique du secteur des plantes fourragères. Une vaste consultation auprès d'une trentaine d'organisations, de partenaires privés et publics ainsi qu'auprès des producteurs est à la base du contenu de la présente planification sectorielle.

La planification stratégique 2012 - 2017 présente les orientations et les priorités d'actions nécessaires pour favoriser le développement du secteur des plantes fourragères au Québec au cours des prochaines années. Le plan stratégique vise entre autres à améliorer la performance, le développement et la reconnaissance du secteur. Le CQPF et ses nombreux partenaires seront les acteurs de sa mise en œuvre. Plusieurs partenaires ont déjà exprimé leur intérêt dans le cadre des consultations et leur engagement permettra de concrétiser les actions proposées.

Les membres du conseil d'administration du CQPF remercient sincèrement les organisations et les personnes qui ont partagé leurs points de vue, leurs besoins et leurs attentes. Soyez assurés qu'ils ont été pris en considération dans l'élaboration du présent document et que le CQPF mettra tout en œuvre pour que les objectifs du plan stratégique soient atteints.

Germain Lefebvre, président

Conseil québécois des plantes fourragères

Le Conseil québécois des plantes fourragères

Le Conseil Québécois des Plantes Fourragères (CQPF) est un organisme indépendant et sans but lucratif, créé en 1987 et incorporé en 1989. Sa mission est de promouvoir et de représenter l'industrie des plantes fourragères, englobant les secteurs de la production, de la récolte, de la conservation, de la transformation et de la commercialisation des plantes fourragères et des produits fourragers. Le CQPF regroupe plus de 350 membres individuels et corporatifs, dont une majorité de producteurs et une trentaine de membres corporatifs. En 2011, le CQPF a intégré la Table filière des plantes fourragères.

1

Le secteur québécois des plantes fourragères

Une présence prépondérante au Québec

Prises globalement, les plantes fourragères constituent la principale culture en importance au Québec pour la superficie cultivée, soit près de 57 % des quelque 2 millions d'hectares en grandes cultures au Québec, en 2011.

Tableau 1. Superficie fourragère du Québec, 2011

Cultures	Superficie (kha)	% du Québec
Foin cultivé	855	40,2 %
Pâturages (ensemencés, non ensemencés)	305	14,3 %
Maïs fourrager	50	2,3 %
Total – Superficie fourragère	1 210	56,8 %

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, 2011

Le secteur des plantes fourragères représente également une proportion importante en nombre des exploitations agricoles québécoises, plus de 63 % en 2009. Près de 4 300 entreprises déclaraient tirer un revenu de la vente de foin en 2010, dont 1 070 pour plus de 50 % de leurs revenus agricoles.

Tableau 2. Nombre d'exploitations par secteur de production, 2009

Quelques secteurs de production	Nb. exploitations	% du Québec
Secteur des plantes fourragères	18 410	63 %
Secteur des céréales	12 816	44 %
Secteur laitier	6 741	23 %
Secteur bovin	6 407	22 %
Secteur des oléagineux et protéagineux	5 041	17 %
Total Québec – Exploitations agricoles	28 995	

Source : ISQ et MAPAQ, Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, Édition 2010

Des recettes modestes, mais peu représentatives

Entre 2006 et 2009, le secteur des plantes fourragères a affiché des recettes annuelles totales de l'ordre de 40 millions \$. Ces recettes représentent toutefois mal la valeur économique des plantes fourragères, essentiellement consommées à la ferme. Les exportations, principalement destinées au marché américain, représentent une part modeste des recettes totales.

Tableau 3. Évolution des recettes monétaires (M\$), 2006 à 2009

Provenance des recettes	2006	2007	2008	2009
Recettes en provenance du marché	34,0	42,6	46,3	43,2
Exportations (M\$)	11,1	11,7	16,0	13,6

Source : ISQ et MAPAQ, Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, Édition 2010

Une production importante et légèrement excédentaire

Le Québec produit une quantité appréciable de fourrages et subvient à ses besoins. Il dégage un surplus net de l'ordre de 10 à 15 % de sa production

Tableau 4. Production, consommation et surplus de fourrages au Québec (kt MS)

	2003	2004	2005	2006	2007
Production	4 575	4 966	4 765	5 427	4 959
Consommation	4 376	4 540	4 408	4 658	4 315
Surplus	199	426	356	769	644

Source : Statistique Canada et ISQ, tiré de : CDAQ, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec*, 2010

Consommation des plantes fourragères au Québec

Les troupeaux laitiers sont les principaux utilisateurs des fourrages produits par les prairies québécoises, suivis des bovins de boucherie (essentiellement la production vache-veau), des chevaux et des ovins.

Tableau 5. Estimation de la consommation de fourrages par production

Laitier	Bovins	Chevaux	Ovins	Caprins
63 %	31 %	4 % ¹	2 %	0,4 %

Source : CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec*, 2010

¹ Basé sur l'estimation du MAPAQ qui ne dénombre les chevaux que dans les exploitations générant un revenu agricole égal ou supérieur à 5 000 \$/an.

2

Le contexte et les enjeux stratégiques du secteur

Les plantes fourragères... un cœur invisible et indispensable

Malgré son importance, en superficie, en nombre d'exploitations ou en contribution aux entreprises d'élevage, le secteur des plantes fourragères demeure peu visible et peu organisé. Aucun regroupement de producteurs n'y est présent, peu d'acteurs industriels y consacrent l'essentiel de leurs activités et il manque de synergie entre les centres d'expertise ou de recherche. Aucun dispositif n'en définit, soutient ou structure le marché. Sa voie se fait peu entendre dans les débats qui traversent régulièrement le monde agricole. Il n'y a pas « d'agenda plantes fourragères » au Québec.

La vente de foin ou de fourrage est encore relativement marginale au Québec, de telle sorte qu'une très faible partie de la production est mise en marché. Son importance économique n'apparaît par conséquent sur aucun tableau de bord ni dans aucune statistique gouvernementale.

D'une certaine manière, on peut considérer que les plantes fourragères sont partout, que presque tous les élevages s'en nourrissent, que la plupart des acteurs de l'industrie s'y intéressent, que les fourrages sont un objet de recherche important, mais qu'elles sont rarement la priorité de quiconque.

Ironiquement, de nombreux experts et organismes consultés dans le cadre de l'élaboration de la présente planification stratégique ont souligné à quel point les fourrages étaient souvent le « nerf de la guerre » au regard de la performance et de la santé des troupeaux, de la réduction des coûts de production et parfois même de la viabilité des entreprises agricoles.

En fait, le secteur des plantes fourragères constitue un cœur invisible au sein de l'agriculture québécoise. La reconnaissance d'une telle réalité serait d'autant plus importante que le Québec est présentement à redéfinir sa politique bioalimentaire et tente de positionner sa nordicité comme image de marque sur la scène internationale.

Le Livre vert « *Donner le goût du Québec* » exprime une ambition claire qui est de faire du produit alimentaire une pierre angulaire de la politique bioalimentaire québécoise. Il s'articule autour de trois grandes orientations : la distinction des produits alimentaires, le renforcement de la capacité concurrentielle ainsi que la valorisation de l'environnement et du territoire du Québec. Le Québec fourrager peut, probablement plus que tout autre secteur, contribuer à la réalisation de cette vision.

Une valeur économique encore relativement méconnue

Il demeure difficile d'établir la valeur économique des plantes fourragères et des pâturages, principalement en raison du fait que les fourrages sont rarement vendus. Ils sont largement autoconsommés à la ferme.

Les modèles économiques à partir desquels leur valeur est établie sont en fait basés sur le calcul de leurs coûts de production. On considère dès lors que les plantes fourragères valent ce qu'il en coûte pour les produire. Ou encore, on compare leurs coûts de production aux prix de vente sur le marché, pour ainsi conclure qu'il s'agit d'une production souvent déficitaire.

On rattache en fait très peu la valeur des fourrages à celle des produits finis qu'ils contribuent à produire, à savoir le lait et la viande. Et on ne prend souvent pas en considération la valeur des fourrages sur les marchés d'exportation, faute de moyen et de structure pour organiser le commerce de foin à grande échelle. On ne monétarise pas non plus les biens et services environnementaux attribuables aux plantes fourragères.

En considérant une production annuelle québécoise de fourrages d'environ 6 Mt à un prix de vente au marché de l'ordre de 130 \$/t, on obtient une valeur au marché approximative de 780 M\$. L'Ontario a pour sa part établi la valeur de son secteur fourrager à près de 800 M\$². Et, en 2010, la Saskatchewan établissait à 2-3 MM\$ la contribution annuelle directe et indirecte de son industrie fourragère aux plans économique et environnemental³.

Par ailleurs, il existe peu d'information fiable et complète sur les marchés dans le secteur des plantes fourragères. Le marché intérieur du foin est relativement volatile et peu structuré. Il n'existe pas de structure de prix liée à la qualité du produit ou à un quelconque classement. En période de pénurie, même le foin de deuxième qualité est en demande alors qu'en période d'abondance, tout le monde a de bons fourrages. Soulignons qu'il n'existe pas de débouché réellement intéressant, alimentaire ou non, pour le foin de moindre qualité; sa présence sur le marché, en absence d'un système de classement, affecte négativement les prix et la valeur attribués au foin.

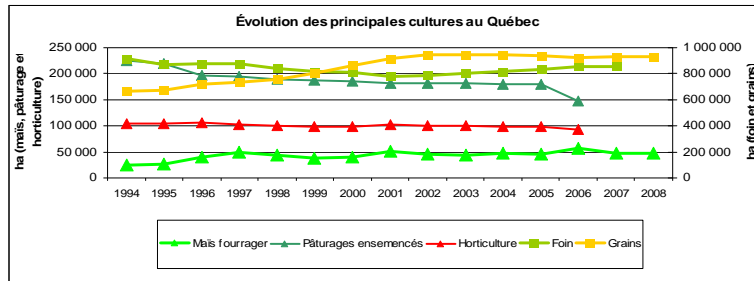
² Source : www.ontarioforagecouncil.com/forage-info/value-of-industry.html

³ Source : Saskatchewan Forage Council, *The Value of Saskatchewan's Forage Industry, A Multi-Level Analysis*, mars 2010

Un recul des superficies dédiées aux fourrages

Depuis les dernières quinze années, le portrait des superficies dédiées aux principales cultures du Québec s'est modifié en profondeur (Figure 1). On note ainsi une croissance appréciable de la culture des grains (céréales à paille, maïs-grain, soya et canola) au détriment des superficies réservées au foin et surtout aux pâturages. Les superficies en maïs fourrager ont connu une légère croissance entre 1994 et 1997, se stabilisant par la suite.

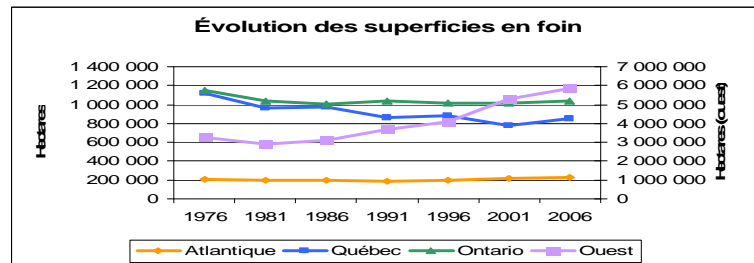
Figure 1.
Évolution comparative de la superficie des principales cultures au Québec



Source : Statistique Canada, tiré de: CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec*, 2010

Par ailleurs, depuis une trentaine d'années, les superficies cultivées en foin au Québec ont diminué d'environ 25 %, significativement plus qu'en Ontario, et à l'inverse de l'Ouest qui a connu une croissance importante à cet égard.

Figure 2.
Évolution des superficies cultivées en foin par région canadienne



Source : Statistique Canada (recensements agricoles de 1976 à 2006) tiré de: CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec*, 2010

La croissance du secteur des grains au Québec est liée à l'augmentation de la demande engendrée par les productions porcine et avicole. Elle s'explique également par la hausse du prix du maïs et du soya, ainsi que par le fait que

ces cultures bénéficient de programmes de stabilisation du revenu. Il faut dire qu'elles bénéficient de structures et d'infrastructures qui en soutiennent, simplifient et organisent la production et la mise en marché, contrairement à la situation qui prévaut dans le secteur des plantes fourragères.

Une évolution liée à celle des cheptels de ruminants

L'évolution du secteur des plantes fourragères suit celle des secteurs de production animale qu'il contribue à soutenir. Dans le secteur laitier, la réduction importante du cheptel au cours des dernières décennies et l'abandon graduel du pâturage dans la régie de l'alimentation des troupeaux laitiers ont réduit la demande pour les superficies dédiées aux fourrages.

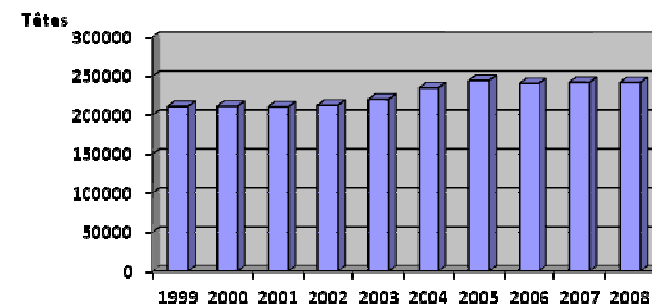
Tableau 6. Évolution du nombre de vaches laitières en relation avec la superficie en prairies par unité animale au Québec et en Ontario

	Québec		Ontario	
	Nb. de vaches	ha/vache	Nb. de vaches	ha/vache
1976	825 470	1,36	664 972	1,74
2006	382 363	2,24	329 737	3,15
2006/1976	- 53,7 %		- 52 %	

Source : Statistique Canada (recensements agricoles) adapté de: CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec*, 2010

Les bovins de boucherie, et principalement la production de veaux d'emboûche, arrivent au second rang en termes de consommation de fourrages au Québec. Il est à noter que le nombre de vaches de boucherie a peu évolué au cours des dernières années (Figure 3).

Figure 3.
Évolution du cheptel de vaches de boucherie au Québec



Source : Fédération des producteurs de bovins du Québec, tiré de: CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec*, 2010

Pour sa part, le nombre de chèvres laitières au Québec est en hausse au cours des dernières années, alors que le nombre chevaux ainsi que celui de brebis et de moutons ont connu une légère baisse (Tableau 7).

Tableau 7. Évolution du nombre de chevaux, d'ovins et de caprins au Québec

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Chevaux		131 981				129 500
Ovins	302 000	307 000	295 000	290 000	285 500	
Chèvres laitières	16 007	16 162	18 105	18 993	19 129	

Sources : ISQ et MAPAQ, Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, Éditions 2008, 2009, 2010 et Canada hippique, Étude de 2010 sur le profil de l'industrie canadienne du cheval, 2010

Les fourrages, avant tout un levier pour les élevages

Dans le **secteur laitier**, les intervenants consultés mettent en lumière les défis majeurs que constituent la qualité des fourrages et le contrôle de leurs coûts de production. Ils estiment que le potentiel d'amélioration de la qualité des fourrages est important et qu'il se joue essentiellement à l'étape de la récolte et de la conservation. L'amélioration de la digestibilité des fourrages est également identifiée comme piste d'amélioration prioritaire. Les gains possibles se situent au niveau de la qualité du lait (et de ses composants), de la productivité des ruminants ainsi que de la santé et du bien-être animal.

Des gains importants seraient également à réaliser au niveau de la gestion des coûts de production des fourrages; ils y sont relativement élevés et variables. De manière générale, les producteurs laitiers s'autosuffisent en fourrages; c'est donc du côté de la diminution des coûts de production que les gains les plus intéressants sont à réaliser. À cet égard, la maîtrise des pratiques de production de fourrages, l'efficacité des chantiers fourragers et l'augmentation des rendements sont identifiées comme priorités de développement.

Par ailleurs, le prix élevé des grains exerce une pression à la hausse sur le coût des concentrés. Dans ce contexte, les fourrages sont une clé de la rentabilité des entreprises laitières, tel qu'en témoignent les conclusions d'une conférence⁴ présentée en 2008 par Valacta au Symposium sur les bovins laitiers et identifiant des pistes de solution pour aider les entreprises laitières à améliorer leur rentabilité : exploiter le potentiel génétique des

troupeaux, valoriser le potentiel fourrager des champs et produire des fourrages à coût raisonnable.

Dans le **secteur bovin**, et principalement la production vache-veau, les pâturages sont à la base de l'alimentation des vaches et de leurs veaux qui peuvent, selon les régions et les modes de gestion, y passer plus de six mois par année. De plus, les fourrages (ensilage et foin) constituent l'aliment de base pour le reste du cycle de production. Or les rendements en qualité et en quantité des aires de pâturage sont très variables au Québec.

Les intervenants consultés ont été nombreux à dire que l'optimisation des prairies-pâturages constitue une priorité et probablement le facteur clé de l'amélioration de la rentabilité et de la performance des entreprises du secteur, un défi d'autant plus important que le secteur bovin traverse présentement une crise importante, notamment dans la foulée des mesures de resserrement au niveau de l'ASRA. On identifie le manque d'accès à l'expertise et au soutien technique comme principal obstacle à l'optimisation des prairies-pâturages.

Soulignons également que la compensation du revenu à l'assurance stabilisation dans la production de veaux d'embouche est en grande partie établie sur la base des kilogrammes produits, incitant par le fait même la production de veaux plus lourds, qui par ailleurs répondent mieux aux besoins des parcs d'engraissement du Québec. De plus, la possibilité d'amener plus rapidement les veaux à leur poids cible permettrait à la fois d'améliorer leur valeur sur les marchés et de diminuer les coûts pour les producteurs. La clé de cette performance réside dans l'utilisation de fourrages de haute qualité.

Le MAPAQ soutient présentement la mise en place d'une équipe d'experts en production bovine, Bovi-Expert, dédiée à la production vache-veau. La Fédération des producteurs de bovins du Québec considère qu'elle devrait accorder une attention prioritaire aux plantes fourragères, compte tenu de leur importance stratégique pour le secteur.

Enfin, il faut souligner le fait que plusieurs projets de développement de filières de « bœuf à l'herbe » voient le jour au Québec depuis quelques années. Ils cherchent à mettre en valeur des produits à valeur ajoutée et répondant aux attentes des consommateurs. Le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) a d'ailleurs identifié la création de chaînes de valeur parmi ses axes de développement prioritaires.

Dans le **secteur équestre**, on indique que l'approvisionnement en fourrages de qualité constitue un défi, en raison du manque d'organisation du secteur. Les éleveurs et propriétaires d'écurie produisent rarement leurs fourrages et doivent donc s'approvisionner sur le marché. Ils éprouvent de la difficulté à

⁴ Source : René Roy (Valacta), *Tirer parti de ses fourrages pour rester dans le « coût »*, Symposium des bovins laitiers, 2008

trouver du foin de qualité, de même que des foins différenciés permettant de répondre à des besoins spécifiques. Ils ont souvent accès à des surplus de foin, de qualité inégale. La Fédération équestre du Québec se dit disponible pour collaborer à la mise en place d'un dispositif d'appariement de l'offre et de la demande de foin.

Dans le **secteur ovin**, on souligne que la hausse du prix des grains confère aux plantes fourragères une importance stratégique au regard de la viabilité des entreprises, pour lesquelles l'achat d'aliment constitue de loin le poste de dépense le plus important. La qualité du foin est critique pour la productivité et la santé des animaux, et l'approvisionnement peut s'avérer problématique lors d'années peu propices à la production de fourrages. L'accès à l'expertise et la vulgarisation auprès des producteurs sont identifiés comme pistes d'amélioration prioritaires.

Pour **tous les secteurs de production animale**, et en particulier dans le secteur laitier compte tenu de son importance au Québec, l'opportunité d'accroître l'utilisation de fourrages de spécialités, c'est-à-dire présentant des caractéristiques particulières afin de répondre à des besoins ou à des contextes de production spécifiques, est identifiée comme une voie d'avenir. Des efforts de recherche, de standardisation des produits et de mise en marché sont à prévoir. Paradoxalement, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour valoriser pleinement l'utilisation de fourrages dans le secteur laitier.

Une sous-performance du secteur

De manière générale, les consultations réalisées dans le cadre de l'élaboration de la présente planification stratégique ont mis en évidence une relative sous-performance attribuée au secteur des plantes fourragères. On a particulièrement souligné :

- l'utilisation de semences non certifiées (aucune exigence pour l'assurance-récolte, contrairement à d'autres productions);
- le manque de valorisation des sols (drainage, chaulage, fertilisation);
- le manque d'entretien et de renouvellement des prairies;
- l'attrition des réseaux d'essais et l'absence d'essai sur des mélanges (les essais sont réalisés en parcelles pures alors que les plantes fourragères sont le plus souvent cultivées en mélanges);
- l'inefficacité technique et économique des chantiers fourragers et le besoin d'améliorer les méthodes de récolte, de densification, de conditionnement et de conservation des fourrages pour en assurer et préserver qualité;

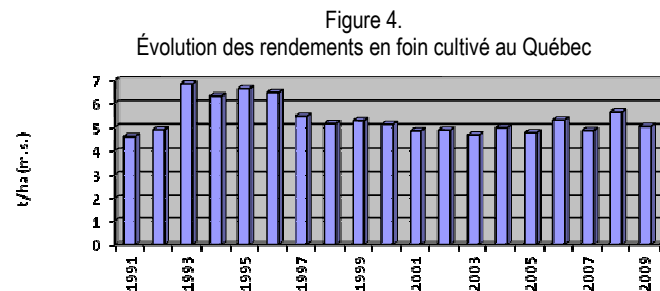
- la disparition progressive de la pratique et du savoir-faire sur le pâturage, en dépit de ses bénéfices au regard des coûts de production, de la santé animale et de la qualité du lait et de la viande;
- les lacunes dans la prise en charge de la gestion des fumiers en lien avec la gestion des prairies;
- la performance et l'applicabilité inégales des modèles permettant de prédire la performance des ruminants à partir de la qualité et des caractéristiques des fourrages;
- le manque de caractérisation des composantes des fourrages en lien avec la qualité des produits finis (viandes, lait, produits laitiers avec des caractéristiques particulières).

Cette situation explique probablement la variabilité des rendements et des coûts de production des fourrages (Tableau 8) ainsi que la faible évolution des rendements au cours des dernières années (Figure 4). Ces derniers ont même eu tendance à diminuer, probablement parce que les fourrages sont progressivement déplacés vers des sols moins propices en raison de l'expansion de la production de grains dans les meilleures terres.

Tableau 8. Rendement, charges et investissement en machinerie en lien avec le coût de production du foin de l'ensilage d'herbe

	Moyenne	Plus performants	Moins performants
Coût de production (\$/t MS)	190	136	280
Rendement (t MS/ha)	6,0	7,3	4,7
Coût machinerie (\$/ha)	474	396	556
Investissement machinerie (\$/ha)	1 389	1 126	1 696

Source : Agritel-Web, tiré de: CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec, 2010*



Source : ISQ, tiré de: CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec, 2010*

Plusieurs difficultés liées à la production de fourrages de qualité au Québec sont liées à son climat humide. Celui-ci confère par ailleurs un avantage concurrentiel important au Québec, à condition de gérer les contraintes qui l'accompagnent, en lui permettant de produire des fourrages sans devoir recourir à l'irrigation, contrairement aux principaux pays producteurs et exportateurs que sont les États-Unis, l'Australie et l'Espagne.

Le Québec pourrait tourner pleinement à son avantage son climat humide et frais, éminemment propice à la production de fourrage, en se donnant une politique vigoureuse s'appuyant sur une expertise organisée et favorisant l'implantation d'infrastructures de pointe.

Un dispositif de recherche et de transfert dispersé

Le rapport *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec* rapportait que :

En 20 ans, le nombre de producteurs laitiers au Québec est passé de plus de 15 000 à 6 600. En délaissant la production de lait, beaucoup d'agriculteurs se sont convertis à la production de céréales et d'oléoprotéagineux. Simultanément, toute l'industrie des intrants, incluant les conseillers, les a suivis et s'est graduellement désintéressée de la culture des plantes fourragères. L'amélioration des cultivars et de nouvelles variétés de grains, des techniques de culture, des herbicides et pesticides et le développement concret de l'expertise ont fait progresser le secteur des grandes cultures à pas de géant.⁵

La majorité des intervenants consultés s'entendent par ailleurs pour dire que les producteurs ont une responsabilité importante à l'égard de l'adoption des meilleures pratiques en matière de production fourragère, soutenues d'ailleurs par de nombreuses activités de vulgarisation et de transfert. On a quand même souligné les lacunes du dispositif de transfert de connaissances à la ferme sur les plantes fourragères au Québec, et plus spécifiquement que :

- les ressources et l'expertise existantes deviennent rares, sont dispersées et peu coordonnées, et que par conséquent les producteurs sont souvent laissés à eux-mêmes;
- les conseils au champ et à l'étable sont peu intégrés;
- la recherche est insuffisamment transférée à la ferme;

- les conseillers en production animale et végétale de l'industrie ne sont pas toujours neutres, bien informés ou encore présents au moment propice pour appuyer adéquatement les producteurs;
- les outils d'aide à la décision au champ sont peu disponibles ou mal adaptés aux conditions québécoises;
- les réseaux d'essai sont presque exclusivement orientés vers le développement de cultivars et trop peu sur les pratiques culturales;
- les conseillers des clubs agroenvironnementaux sont peu outillés, manquent de temps pour intervenir dans le domaine fourrager et se consacrent avant tout aux problématiques de protection de l'environnement (dans les cultures annuelles et la gestion des fumiers/lisiers);
- la relève académique et scientifique s'avère problématique, en raison de l'attrait mitigé exercé par les programmes d'enseignement supérieur en agriculture et de la difficulté d'obtenir du financement pour la recherche sur les plantes fourragères.

La recherche sur les plantes fourragères est de plus dispersée dans plusieurs centres de recherche. Les liens nécessaires entre la recherche en sciences animales et végétales sont ténus, faute de mécanismes et de leviers pour en assurer la synergie. Plusieurs priorités et besoins de recherche ont été exprimés lors des consultations, mais ils ne font encore l'objet d'aucune concertation ni aucun plan d'ensemble. Les principales priorités s'articulent autour de :

- l'amélioration et la prédiction de la performance des ruminants (à partir des caractéristiques des fourrages, dont la digestibilité);
- la caractérisation de la valeur et de la contribution économiques des fourrages;
- la production de foin et fourrages de spécialité (caractéristiques et composantes spécifiques);
- la production de viandes, de lait et de produits laitiers présentant des caractéristiques spécifiques leur conférant une valeur ajoutée (chaînes de valeur);
- le développement des méthodes de récolte, de conditionnement et de conservation des fourrages (amélioration du rendement et de la qualité);
- le développement de cultivars plus performants et mieux adaptés aux différentes conditions de production;
- la résistance au froid et l'adaptation aux changements climatiques;
- les usages bio-industriels et l'agroenvironnement.

⁵ CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec*, 2010

Le commerce de plantes fourragères, un défi d'organisation

Les discussions entourant le développement d'une industrie du foin de commerce au Québec ne sont pas nouvelles. La Table filière des plantes fourragères s'y est consacré, mais elle a récemment fusionné ses activités avec le Conseil québécois des plantes fourragères.

Les opportunités de développement sont toujours présentes et laissent entrevoir des possibilités d'affaires intéressantes. C'est dans ce contexte qu'a été préparé un rapport⁶ pour le compte de l'Association canadienne pour les plantes fourragères (ACPF) qui pose certains jalons pour le développement des exportations canadiennes de foin :

- les principaux marchés en déficit de fourrages sont les pays d'Asie et d'Europe, et plus récemment ceux du Moyen-Orient. L'Europe tend à s'autosuffire alors que les pays asiatiques recherchent avant tout des fourrages de provenance étrangère;
- des marchés d'opportunités existent dans certains pays producteurs, notamment le Canada et les États-Unis. Ils sont principalement liés aux conditions climatiques ou encore au remplacement de fourrages vendus sur les marchés;
- le marché mondial des fourrages de commerce est dominé par quatre pays fournisseurs : les États-Unis, l'Australie, le Canada et l'Espagne. La part de marché du Canada est d'environ 10 %;
- les principaux marchés d'exportation visés sont :
 - o marchés émergents : Moyen-Orient, Chine et Mexique;
 - o marchés établis : États-Unis et Japon

En 2007, le marché américain représentait 99 % des exportations québécoises de foin; douze états en accaparaient 97,5 %. Bien que la majorité du foin soit destiné au marché équestre, la production laitière accapare une partie des exportations, surtout pour les grosses balles carrées. La proximité et la facilité d'y faire affaire font des états américains un marché naturel et accessible aux exportateurs québécois, même s'il n'est possiblement pas le plus prometteur.

Par ailleurs, le rapport préparé par l'ACPF indique que le Québec est moins bien doté que les provinces de l'Ouest (Alberta et Saskatchewan) en termes d'équipement de conditionnement du foin en prévision de son transport à l'étranger, une condition essentielle pour se positionner sur le marché.

Tableau 9. Principales opportunités de marchés pour le Canada

Moyen-Orient	Demande pouvant atteindre 2-3 Mt/an (1,3 MM\$) d'ici la prochaine décennie. Elle pourrait représenter une croissance de 20-25 % des exportations canadiennes.
Asie	Le Japon est le principal marché d'exportation pour le Canada, qui devra y défendre ses parts de marché. La demande chinoise pourrait croître et atteindre 4-5 Mt/an d'ici 20 ans, principalement pour de la luzerne à des fins de production laitière. Les marchés de Taïwan, de Corée du Sud et du Vietnam pourraient doubler d'ici 5-10 ans.
Amérique du Nord	Marché potentiel aux États-Unis estimé au double du marché actuel, mais marchés laitier et équin en difficulté. Le marché mexicain pourrait croître en raison des contraintes à l'irrigation (également un enjeu dans le sud des États-Unis).

Source : Tychniewicz Consulting, Long Term International Forage Marketing Strategy for the Canadian Forage and Grassland Association, juin 2010

Les intervenants consultés s'entendent pour dire que le principal défi lié au développement du commerce de plantes fourragères est la structuration de cette industrie, et plus spécifiquement :

- l'amélioration de l'offre, s'appuyant en partie sur des producteurs dédiés à la production de foin à des fins de commerce, et permettant d'assurer un approvisionnement constant en quantité et en qualité (selon des cahiers de charge en fonction des besoins du marché);
- un classement du foin, la gestion de sa qualité et la disponibilité de foin de spécialités ou transformés;
- la présence d'infrastructures régionales de séchage, de densification, de conditionnement et d'entreposage du foin;
- la présence d'acteurs ou de structures d'envergure régionale et nationale pour être capable d'intervenir à grande échelle, sur de grands volumes et auprès de clients majeurs, et de maîtriser les exigences liées au commerce et à la logistique;
- la disponibilité de données fiables sur les prix et l'industrie.

Il faut enfin souligner le fait que plusieurs régions disposent d'importantes superficies disponibles qui pourraient être utilisées à des fins de production de foin. Les mesures de resserrement à l'ASRA risquent de rendre disponibles des terres actuellement consacrées à la production de maïs ou de petites céréales. Le développement de la production de foin à des fins de commerce pourrait s'avérer être une mesure de revitalisation et de maintien de l'activité agricole dans ces régions.

⁶ Tychniewicz Consulting, Long Term International Forage Marketing Strategy for the Canadian Forage and Grassland Association, juin 2010.

Les usages bio-industriels : une voie d'avenir

Le rapport *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec* rapportait que :

Le développement de ressources énergétiques renouvelables a reçu au cours des dernières années une attention nationale et internationale considérable, que ce soit de la part du public en général, des politiciens ou des médias. L'intérêt s'est beaucoup intensifié avec la croissance des préoccupations environnementales, la hausse du prix des carburants fossiles et surtout la nécessité de rechercher des sources alternatives d'énergie. L'utilisation de biomasse d'origine agricole est souvent mentionnée comme source d'énergie extrêmement importante.

Les plantes fourragères suscitent un intérêt pour la production de bioénergie en raison de leur productivité, de leur pérennité et de leur adaptation aux conditions climatiques du Québec. Elles peuvent potentiellement servir à produire aussi bien de l'éthanol cellulosique que des granules/briquettes de biocombustibles. Ce segment de marché s'avère une avenue très importante pour le développement et l'implantation d'espèces qui pourraient se récolter pour usages industriels. [...] Le Centre de recherche sur les grains (CEROM) vient de recevoir une somme de 1,25 million de dollars pour la mise en place d'un réseau d'essais sur les cultures dédiées à des fins bio-industrielles.⁷

La réglementation québécoise permet désormais la valorisation énergétique de la biomasse agricole; les chaudiéristes s'affairent à s'y conformer. À plus long terme, c'est la filière de l'éthanol cellulosique et du bioraffinage qui prendra vraisemblablement de l'ampleur, avec la possibilité de contribuer à la production de molécules et composés à haute valeur ajoutée.

Il en découle que le développement des cultures à vocation bio-industrielle offre un potentiel important de développement et de contribution au dynamisme des régions, notamment pour la valorisation des terres marginales.

Enfin, soulignons que l'industrie forestière s'investit depuis longtemps dans cette filière. Le secteur agricole doit continuer de se positionner face à l'évolution de la réglementation et des politiques gouvernementales.

⁷ CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec*, 2010

Des biens et services environnementaux majeurs

Le rapport *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec* rapportait que :

L'exploitation de graminées pérennes en bandes riveraines ou sur des champs à risques d'érosion élevés pourrait s'avérer avantageuse sous plusieurs aspects mais en particulier pour l'environnement. [...]

La production de soja et de maïs en rotation courte se voit confrontée de plus en plus à des problèmes de compaction des sols. Plusieurs approches ont été mises de l'avant pour contourner ou amoindrir ce problème [...] À travers toutes ces alternatives, il est rarement question des plantes à racines profondes telle la luzerne pour remédier d'une manière très efficace et qui rencontre plus que toutes les autres alternatives les impératives de la protection de l'environnement tout en produisant une récolte qui est très en demande sur les marchés [...].

Deux des plus grands bénéfices des plantes fourragères sont le contrôle de l'érosion des sols et la préservation de la qualité de l'eau. Les surfaces ensemencées en plantes fourragères fournissent une couverture végétale qui protège les sols contre l'impact causé par de fortes pluies, augmente l'infiltration d'eau et réduit la vitesse d'écoulement de l'eau à la surface du sol. Un couvert végétal en plantes fourragères aide à protéger l'environnement de plusieurs autres façons incluant la protection des rives, la stabilisation des bords de routes, la séquestration du carbone, la remise en valeur de sites perturbés, etc.⁸

Le Québec prépare son *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques*. Le thème de l'adaptation aux changements climatiques sera probablement au cœur de ce plan; les plantes fourragères pourraient y jouer un rôle majeur compte tenu de leurs fonctions et caractéristiques écologiques. En agriculture, le plan 2006-2012 s'intéressait surtout au traitement du fumier et à la valorisation de la biomasse. Le *Programme Prime-Vert*, prenant fin en mars 2013, ne prévoit aucune intervention dans le domaine fourrager au sens large, sauf quelques mesures financières pour la valorisation de la biomasse énergétique et l'implantation de bandes riveraines herbacées permanentes.

Il faut enfin souligner le fait que les consommateurs seront de plus en plus exigeants sur l'empreinte écologique des aliments. Il importera donc de documenter leur performance environnementale.

⁸ Idem

Des enjeux stratégiques interpellant

En conclusion, et pour citer le rapport *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec* :

En résumé, malgré que près de 50 % de la superficie en culture de la province soit occupée par les fourrages, ce secteur de l'agriculture québécoise s'est maintenu dans une léthargie qui a entraîné dans son sillage un désengagement presque généralisé des acteurs et promoteurs.

L'abondance des terres disponibles, le surplus de production de foin et un climat favorable à la culture des fourrages ont dissimulé les rendements sous-optimaux obtenus au Québec. Les plantes fourragères ont été tenues pour acquises ainsi que les sols sur lesquels elles poussent. Le manque de soutien technique et de perfectionnement des producteurs dans le domaine de la culture, de la récolte et de l'entreposage des fourrages ont entraîné des coûts de production élevés qui affectent la rentabilité des entreprises agricoles.⁹

Le Québec ne manque pas de fourrages.

Toutefois, il sous-performe au regard de leur rendement, de leur qualité et de leurs coûts de production.

Il s'est jusqu'à maintenant positionné mollement sur les opportunités offertes par le secteur des plantes fourragères.

Il se prive donc de la pleine contribution des fourrages et des pâturages :

- à la rentabilité des entreprises agricoles, par l'amélioration de leur productivité et la réduction des coûts de production;
- au bien-être et à la performance des ruminants;
- aux biens et services environnementaux qu'ils pourraient procurer;
- à la revitalisation de l'économie et à l'occupation du territoire dans plusieurs régions.

Les enjeux stratégiques du secteur des plantes fourragères

Enjeu ①

La performance du secteur

Pour professionnaliser le secteur et en tirer tous les bénéfices

Enjeu ②

Le développement du secteur

Cibler les efforts pour mieux exploiter les opportunités de développement

Enjeu ③

La reconnaissance du secteur

Organiser le secteur pour mieux le développer

⁹ CQPF, *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec*, 2010

3

La stratégie de développement du secteur

Notre vision d'avenir

Le secteur des plantes fourragères sera reconnu comme un secteur clé du positionnement d'une agriculture québécoise nordique, durable ainsi que productrice d'aliments de qualité et à valeur ajoutée.

Orientation 1 **Accroître et améliorer l'utilisation des plantes fourragères dans la régie des troupeaux.**

Axe 1.1 Promouvoir les avantages économiques, agronomiques et environnementaux liés aux plantes fourragères.

Axe 1.2 Renforcer le dispositif de recherche et de transfert des connaissances pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques.

Axe 1.3 Soutenir le développement et l'utilisation de fourrages de spécialité destinés aux productions animales, notamment pour la création de chaînes de valeur.

Orientation 2 **Soutenir les développements et utilisations présentant des potentiels de croissance.**

Axe 2.1 Soutenir l'émergence d'une industrie du commerce de plantes fourragères pour le marché domestique et l'exportation.

Axe 2.2 Valoriser l'utilisation des plantes fourragères à des fins agroenvironnementales et bio-industrielles.

Orientation 3 **Organiser et promouvoir le secteur québécois des plantes fourragères.**

Axe 3.1 Améliorer le positionnement et la reconnaissance du secteur québécois des plantes fourragères.

Axe 3.2 Renforcer la concertation au sein du secteur des plantes fourragères.

4

Le plan de mise en œuvre

Remarques préliminaires

De nombreuses organisations sont déjà actives dans le domaine des plantes fourragères au Québec. Le présent plan ne cherche pas à exprimer l'ensemble de leurs actions. Il s'attache à décrire les initiatives majeures visant un développement concerté du secteur des plantes fourragères. Les partenaires indiqués sont ceux ayant manifesté leur intérêt au moment de l'adoption de la planification stratégique. D'autres partenaires seront sollicités. Les partenaires pourront évoluer au cours de la mise en œuvre de la planification stratégique.

Orientation 1 Accroître et améliorer l'utilisation des plantes fourragères dans la régie des troupeaux.

Axe 1.1 Promouvoir les avantages économiques, agronomiques et environnementaux liés aux plantes fourragères.

Initiative stratégique 1

CT*

Mettre en œuvre une stratégie de promotion du secteur des plantes fourragères axée sur :

- sa valeur économique et la contribution des plantes fourragères comme sources de nutriments;
- la contribution des plantes fourragères au bien-être animal et à la performance des différentes productions animales;
- les biens et services environnementaux que les plantes fourragères procurent;
- l'apport des plantes fourragères à la production d'aliments différenciés et à valeur ajoutée.

Porteur : CQPF Partenaires : APNC, Clubs conseils en agroenvironnement, FPLQ (Novalait), MAPAQ, Valacta

Axe 1.2 Renforcer le dispositif de recherche et de transfert des connaissances pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques.

Initiative stratégique 2

Mettre en œuvre une stratégie de développement des compétences et de transfert dans le but d'améliorer les pratiques, le rendement, la qualité et les coûts de production des plantes fourragères, et en priorité :

CT

- le développement d'activités de perfectionnement destinées principalement aux ressources-conseils;

CT

- le développement de mécanismes de référence entre les services conseil de 1^{ère} et 2^e lignes, et leur renforcement;

CT

MT

- l'amélioration de la régie des prairies et des pâturages;

MT

- la mise en place d'un programme de certification auprès des ressources-conseils et des entrepreneurs à forfait;

MT

- l'établissement d'un réseau de fermes partenaires pour la démonstration des meilleures pratiques;

MT

- l'exploration des possibilités d'amélioration de la formation professionnelle et technique liée aux fourrages;

Porteur : CQPF Partenaires : AAC, Agrinova, APNC, CÉROM, Coordination services-conseils, Valacta

Axe 1.2 Renforcer le dispositif de recherche et de transfert des connaissances pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques.
(suite)

Initiative stratégique 3

CT*	MT	Mettre en place un fonds de recherche-développement-transfert, soutenu financièrement par les producteurs, l'industrie et les gouvernements (et développer des collaborations avec les fonds et grappes existants).
-----	----	---

	MT	Explorer la possibilité de créer une chaire de recherche dans le domaine des plantes fourragères.
--	----	---

Porteur : CQPF Partenaires : AAC, Agrinova, AMAQ, APNC, CÉROM, CRSAD, MAPAQ, Valacta, universités

Axe 1.3 Soutenir le développement et l'utilisation de fourrages de spécialité destinés aux productions animales, notamment pour la création de chaînes de valeur.

Initiative stratégique 4

Soutenir les initiatives favorisant :

- | | | |
|----|----|---|
| CT | MT | • la réalisation de projets de recherche et de développement visant le développement de fourrages de spécialités; |
| CT | MT | • la standardisation des produits (normes de qualité, cahiers de charge, etc.); |
| CT | MT | • la valorisation et la commercialisation des produits; |
| CT | MT | • l'organisation d'activités de transfert et de vulgarisation liées à l'utilisation de ces fourrages. |

Porteur : acteurs du secteur des plantes fourragères (initiatives publiques et privées)

Orientation 2 Soutenir les développements et utilisations présentant des potentiels de croissance.

Axe 2.1 Soutenir l'émergence d'une industrie du commerce de plantes fourragères pour le marché domestique et l'exportation.

Initiative stratégique 5

Mettre en œuvre une stratégie de développement en agissant prioritairement sur :

- | | | |
|-----|----|---|
| CT* | | • l'identification des marchés cibles et la production de données fiables sur l'industrie (coûts, rentabilité, etc.); |
| CT | | • l'appariement de l'offre et de la demande de fourrage (canaux de communications entre producteurs et utilisateurs); |
| CT | MT | • la gestion de la qualité des fourrages (classification, certification, cahiers de charge, foins de spécialité); |
| CT | MT | • l'implantation d'infrastructures de séchage, de densification, de conditionnement et d'entreposage; |
| CT | MT | • l'organisation de la mise en marché, au Québec et à l'exportation; |
| CT | MT | • l'articulation avec la stratégie canadienne de développement des exportations de plantes fourragères. |

Porteurs : CQPF et industrie

Axe 2.2 Valoriser l'utilisation des plantes fourragères à des fins agroenvironnementales et bio-industrielles.

Initiative stratégique 6

Soutenir les initiatives visant l'utilisation des plantes fourragères à des fins agroenvironnementales, et plus particulièrement :

- | | | |
|----|----|---|
| CT | MT | • la veille sur les politiques et programmes pouvant supporter les usages agroenvironnementaux; |
| CT | MT | • l'introduction des plantes fourragères en rotation et en culture intercalaire dans les cultures commerciales; |
| CT | MT | • la valorisation des plantes fourragères et pérennes en bandes riveraines; |
| CT | MT | • la démonstration de la viabilité économique des usages agroenvironnementaux des plantes fourragères; |
| CT | MT | • l'identification de débouchés économiquement viables pour les fourrages et la biomasse ainsi produits. |

Porteurs : AAC, CÉROM, Clubs conseils en agroenvironnement, CQPF, CRSAD, MAPAQ

Initiative stratégique 7

- | | | |
|----|----|--|
| CT | MT | Contribuer au positionnement du secteur agricole des plantes bio-industrielles (veille stratégique et représentation). |
|----|----|--|

Porteur : CQPF

Partenaires : AAC, CÉROM, La Coop fédérée

Orientation 3 Organiser et positionner le secteur québécois des plantes fourragères.

Axe 3.1 Améliorer le positionnement et la reconnaissance du secteur québécois des plantes fourragères.

Initiative stratégique 8

Mettre en œuvre une stratégie de représentation pour positionner le secteur des plantes fourragères dans les politiques et programmes agricoles et environnementaux québécois, notamment :

- | | | |
|-----|--|--|
| CT* | • dans la prochaine Politique bioalimentaire du Québec; | |
| CT | • dans la prochaine version du programme Prime-Vert; | |
| CT | • dans un programme reconnaissant les biens et services environnementaux procurés par les plantes fourragères; | |
| CT | • dans le prochain Plan d'action sur les changements climatiques; | |
| CT | MT | • et sur tout autre politique ou programme jugés pertinents. |

Porteur : CQPF Partenaires : à déterminer selon les besoins

Axe 3.2 Renforcer la concertation au sein du secteur des plantes fourragères.

Initiative stratégique 9

Positionner le CQPF comme un joueur incontournable dans l'industrie agroalimentaire québécoise, notamment par :

- | | | |
|----|--|--|
| CT | • l'adaptation de sa structure organisationnelle et de son membership; | |
| CT | • l'accroissement de ses sources de revenus; | |
| CT | • la mise en place d'une permanence; | |
| CT | • le renforcement de ses stratégies de communication; | |
| CT | MT | • l'établissement de collaborations avec des partenaires stratégiques et l'accentuation des actions de représentation; |
| CT | MT | • l'instigation et le soutien apporté à des projets mobilisateurs et structurants pour le secteur. |

Porteur : CQPF

5

Résultats attendus

Cibles

Production et utilisation de plantes fourragères

- Quantité produite (foin cultivé) Augmentation du niveau de production (kt) d'ici 2017
- Rendement à l'hectare (foin et ensilage) Augmentation du rendement (t/ha) d'ici 2017
- Lait fourrager produit Augmentation de la production (kg/vache/an) d'ici 2017

Nombre de fermes tirant plus de 50 % de leurs revenus agricoles des plantes fourragères Augmentation d'ici 2017

Transfert de connaissances et conseil à la ferme

- Programme de certification des ressources-conseils et des entrepreneurs à forfait Mis en place d'ici 2017
- Nombre de certifications décernées 20 d'ici 2017
- Présence de fermes partenaires pour la démonstration des meilleures pratiques Au moins 1 par région dans 10 régions d'ici 2017
- Concours provinciaux en lien avec les plantes fourragères Mis en place d'ici 2017

Fonds de recherche-développement-transfert Mis en place d'ici 2017

Nouveaux produits fourragers commercialisés 3 d'ici 2017

Commerce de plantes fourragères

- Système de classification et de certification des fourrages à des fins de commerce (reconnu au Québec) Mis en place d'ici 2017
- Présence de nouvelles infrastructures de séchage, de densification, de conditionnement et d'entreposage Dans au moins 3 régions d'ici 2017
- Exportations augmentation de la valeur des exportations d'ici 2017

Usages agroenvironnementaux et bio-industriels

- Nombre de projets pilotes réalisés (fourrages en rotation dans les cultures commerciales et en bandes riveraines) 5 d'ici 2017
- Réseau d'essai des plantes bio-industrielles du Québec Financement et fonctionnement pérennisés d'ici 2017

Mesures et objectifs traitant spécifiquement des plantes fourragères dans Politique bioalimentaire du Québec (ou dans les programmes qui en découleront)

Programme Prime-Vert

Un programme reconnaissant les biens et services environnementaux procurés par les plantes fourragères

Plan d'action 2013-2018 sur les changements climatiques

Rayonnement du CQPF Objectifs liés aux plantes fourragères dans les plans stratégiques des partenaires du CQPF

Participation du CQPF à différents organismes et regroupements

Remerciements

Le Conseil québécois des plantes fourragères tient à remercier les partenaires qui ont généreusement participé et contribué à l'élaboration de la planification stratégique du secteur des plantes fourragères.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (Centres de recherche de Québec et de Sherbrooke)

AgriNova

Alliance pour la valorisation des paysages du Québec

Association des grossistes en machinisme agricole du Québec (AGMAQ)

Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC)

Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)

Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est

Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA)

Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD)

Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)

Comité des plantes fourragères du CRAAQ

Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF)

Coordination services-conseils – Clubs conseils en agroenvironnement et Réseau Agriconseils

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (Université Laval)

Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement (Collège Macdonald de l'Université McGill)

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Fédération des producteurs de bovins du Québec

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Fédération des producteurs de lait du Québec

Fédération équestre du Québec

Financement agricole Canada (FAC)

Foin Saint-Laurent

Haybec

La Coop fédérée

La Financière agricole du Québec (FADQ)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Nature Québec

Producteurs de foin de commerce (MM Bouffard, Houle, Lavoie et Normandin)

Réseau des plantes bioindustrielles du Québec (RPBQ)

Valacta

Le Conseil québécois des plantes fourragères tient également à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de l'étude *Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères au Québec (2010)*, ainsi que le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et le MAPAQ qui en ont soutenu financièrement et logistiquement l'élaboration.